

## Trois modalités, trois sites de formation

Le titre RNCP de Niveau 6 « **Responsable conception en installations frigorifiques et climatiques** » est accessible sous différentes modalités de formation :

- ◆ Alternance
- ◆ Cours du soir
- ◆ Formation continue

La formation historiquement dispensée à **Paris** en alternance (1 an) et cours du soir (1 an ou 2 ans) et aujourd'hui aussi en alternance à **Cholet** en 1 an et à **Lyon** en 2 ans.



**Les dossiers de candidatures sont téléchargeables sur le site :**

**[www.iffi.cnam.fr](http://www.iffi.cnam.fr)**

le cnam  
iffi

Institut Français du Froid Industriel et du génie climatique



**19<sup>ème</sup>  
Rencontre  
élèves/entreprises**

CNAM - Iffi  
292 rue Saint-Martin  
75141 PARIS cedex 03

Contact : Magali PACAUD  
Mél. : [magali.pacaud@lecnam.net](mailto:magali.pacaud@lecnam.net)

**Samedi 14 mars  
2026**



Institut Français du Froid Industriel et  
du génie climatique



## Qu'est-ce que l'IFFI?

L'Iffi est une école de spécialisation, créée en partenariat entre le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) et l'Association française du froid (AFF) en 1942.

Elle répond parfaitement aux besoins de formation des acteurs de ce secteur d'activité professionnelle que sont les constructeurs, installateurs, exploitants, bureaux d'études et consultants, ainsi que les utilisateurs finaux dans les domaines des génies frigorifique et climatique, de l'aéraulique et du conditionnement d'air.

Vous êtes titulaires d'un bac + 2 (BTS FEE, DUT GTE, 2ème année de BUT...) et vous avez la volonté de devenir spécialiste en génie frigorifique et climatique.

L'IFFI (Institut français du froid industriel et du génie climatique) vous propose le diplôme de **« Responsable conception en installations frigorifiques et climatiques »** (Titre RNCP de Niveau 6).

## Programme du Samedi 14 mars 2026

<b>9h00</b>	Présentation de l'Iffi et de sa formation. Par Brice TREMEAC, Directeur de l'IFFI
<b>10h15</b>	Présentation de l'AFF et du SNEFCCA
<b>11h00 à 12h00</b>	Présentations des entreprises par des représentants de celles-ci.
<b>13h30 à 15h30</b>	Présentations des entreprises par des représentants de celles-ci.
<b>16h00 à 18h00</b>	Rencontres individualisées entre les élèves (futurs, actuels et anciens) et les entreprises présentes

